



Héritage problème de donation partage

Par **vanessa 69**, le **21/03/2016** à **00:40**

bonjour, voilà notre problème.

Mon grand père est décédé cette année et nous petits enfants avons reçu du notaire les documents pour la succession.

Les problèmes..

mon grand père a eu deux enfants, mon père d'un premier mariage dont mon grand père c'est retrouvé veuf avec mon père qui avait 6 mois. Il c'est ensuite remarié et a eu une fille avec son épouse.

dans l'acte que nous avons reçu, mon grand père a fait deux donations partage seulement a ma tante de tous ces biens immobiliers .. soit une propriété en 2000 estimé a 80 000 euros et une autre en 07/2009 " mon père étant décédé en 04/2009 d'un appartement d'une valeur estimé a 186 000 euros.Son épouse en usufruit sur les deux donations. Mon père n'a rien reçu, ni en argent ni en mobilier pour les donations et n'a jamais reçu de papiers pour avoir son accord .. de même pour 2009 ou aucuns de ses enfants donc nous avons été avertis pour un consentement. A l'heure d'aujourd'hui, mon grand père a vécu dans sa demeure estimé a 80 000 euros de et a surement investi dans des travaux car ça ne vaut plus du tout le même prix puisque notre tante a profité pour se faire une énorme maison dans la grange en plus.

les comptes bancaires qu'ont nous a fournis sont 3 comptes privés de son épouse et une compte joint de mes grands lui et sa épouse .. bref c'est mon grand père qui a travaillé et c'est sa femme qui a autant de comptes. J'ai demandé au notaire il m'a dit "il m'est impossible de savoir si votre grand père avait d'autres comptes .. on se base sur ce que les héritiers nous donnent soit sa femme et sa fille"

dans la première lettre on nous a proposé de nous donner 6000 euros d'héritage.. là après avoir fait la remarque on m'a transmit que ma tante nous devait 31000 euros ..

Nous ne trouvons pas du tout ce partage équitable .. évidemment! je suis sure qu'en plus il manque des comptes bancaires .. comment faire svp??

Par **vanessa 69**, le **21/03/2016** à **04:19**

en fait non c'est des donations par préciput et hors part qu'ils ont fait...